

## **Chronique de Politique Intérieure : C.P.I. N°168 :**

**Vendredi 27 Janvier 2017,**

*(La prochaine est prévue pour le Vendredi 10 Février 2017 - **sauf blocage financier ou de santé**)*

### **INCIPIT PERMANENT :** **La Politique Intérieure a pour buts :**

- 1) De conformer le Territoire, par des infrastructures adaptées, aux besoins économiques et sociaux, comme aux nécessités de sa défense, dans le respect de sa diversité et de la Nature de la Création.
- 2) De veiller au respect par tous, en tous lieux et en tout temps du DROIT FONDAMENTAL, condition de « l'état de droit », donc du règne de la JUSTICE vraie, laquelle ne sort que très rarement des tribunaux "républicains". Ces structures faisant appliquer, sur ordre, le droit de l'état totalitaire, *devenu tyrannique*, comme prévu par la Rhétorique de PLATON, à force de violations de sa *LOI FONDAMENTALE*.
- 3) De conformer l'ensemble des comportements de tous et de chacun à la LOI NATURELLE en ce qu'elle donne et garantit la VIE sur Terre, notamment par le respect des 10 commandements du décalogue dans l'une de leurs trois versions, éventuellement consolidées.
- 4) L'ÉDUCATION NATIONALE sectaire, totalitaire, et depuis 2011 carrément dépravée, doit être supprimée. Les diplômes privés attestent seuls de la transmission des milliers d'années de Savoirs et d'expériences authentiques dans tous les domaines. Cette transmission doit être complète autant que faire se peut, selon les niveaux, à chaque génération suivante. L'État peut délivrer des diplômes de contrôles publics des résultats dans un but de valorisation supplémentaire des titulaires, impétrants, candidats, étudiants... Mais c'est tout !
- 5) De faire respecter, sur nos 11 millions de Km2 de territoire, la Chrétienté offrant au monde la plus belle civilisation, celle de la France de CLOVIS et de LOUIS XIII, consacrée par eux au Sacré-Cœur de Jésus-Christ puis à la Sainte Vierge MARIE, Sanctuaire de la Couronne d'épines en la Sainte-Chapelle de Paris et de reliques parmi les plus précieuses de, et pour, l'Humanité.
- 6) De veiller à la santé publique par l'enseignement de l'hygiène et la prévention physique des risques les plus graves connus historiquement, interdisant de nuire à la santé de quiconque, si peu que ce soit.
- 7) Respecter tous, partout, et toujours le principe de DROIT FONDAMENTAL : " **D'abord, ne pas nuire** " (Primum non nocere) !

***Vous êtes sur l'antenne de "La VOIX du SILENCE"...***

***Les Français Chrétiens parlent à tous les Français de souche et aux assimilés sincèrement, à tous les Européens de même, et à tous les habitants de bonne foi du monde entier !***

*Les démons de Satan sont lâchés sur la France qu'ils ravagent de leurs vices, de leurs pillages, de leurs assassinats. Ils sont partout, à tous les postes, dans toutes les fonctions, dans tous les trafics et tous les crimes.*

*Avec toute la hauteur de vue et le recul maximal possiblement atteignables avec des moyens matériels arrachés à la misère, pauvreté qui est aussi celle de "Radio-Silence" elle-même,*

*Je vais aujourd'hui vous parler aujourd'hui du dévoiement républicain des Français par :*

### **« INCITATIONS INSTITUTIONNELLES A LA HAINE DE L'AUTRE !... »**

**J'**aurais pu paraphraser Roger HOLEINDRE qui stigmatisa si bien : " *L'Homme qui fit se battre les Français entre eux* ". J'ai préféré cependant mon titre car c'est ce régime politicien entier " qui fait se battre les Français entre eux " depuis 1968 et pas seulement un homme, pas seulement DE GAULLE dont le nom seul suffit à construire une légende dans les intellects de Français alors enclins à croire l'Autre " Bon Chrétien ". LA République est connue depuis l'assassinat du dernier Roi Étrusque pour être un régime de factions qui, non contentes de s'opposer verbalement au Sénat de Rome, de recourir à l'élimination des opposants trop forts, et donc trop dangereux pour les autres, par tous les moyens de diffamations, incriminations, condamnations abusives, exécutions sommaires, vont jusqu'à organiser des guerres civiles terrifiantes. Ne citons pour mémoire que le *BELLUM CIVILE* prolongé jusqu'en Égypte par le *BELLUM ALEXANDRINUM* qui opposa *JULIUS CAÏUS CAESAR* à son ex ami le Grand *POMPEE*... De nos jours, on voit bien se répéter ces développements géopolitiques autour de sa *MARE NOSTRUM* comme le prolongement des luttes politiques, administratives, judiciaires, policières, de toutes ces mêmes factions, certes modernisées, dont le seul et unique but, toujours le même depuis 2.500 ans, consiste à tondre les moutons populaires. Si une prise de conscience chez ces victimes désignées survient incidemment, l'anathème de "populiste" condamne *IPSO FACTO* les moutons trop intelligents pour blasphème contre LA République, vêtue et couronnée d'étoiles comme la déesse de la déraison qu'elle se veut, d'habillage fluet, de stature subalterne, de hauteur minuscule, le tout expressément trompeur, caractéristique classique du puissant Archange déchu SATAN lui-même !

Nous allons démontrer notre propos en partant du local au national.

**M**ercredi soir, je fus invité avec mon épouse à assister à une éloignée réunion de constitution d'une de ces nouvelles " Communautés de communautés de Communes républicaines ". Il s'agit de l'agrégation voulue par le législateur républicain, de jugées par lui seul : trop petites communautés de communes rurales. Laquelle agrégation est destinée à les hisser à l'importance requise par la politique ayant déjà accouché des nouvelles super régions à dimensions européennes dont elles doivent constituer les nouveaux parpaings fondamentaux. Cette nouvelle "Communauté" imposée DEVAIT, c'est la LOI Républicaine, agréger TROIS anciennes "communautés" ! Mazette... Cela signifiait l'agrégation des trois anciens bureaux, de leurs Présidents et vice-présidents déjà enracinés dans leurs routines locales indépendantes. Ce qui devait arriver arriva donc... Les 73 délégués communaux, réunis contraints et forcés à cette fusion, se révélèrent scindés en deux camps derrière les deux candidats présidents, eux-mêmes présidents déjà de deux de leurs trois anciennes communautés. Il eut pu y en avoir trois, mais le plus âgé président la séance ne fut pas candidat. Le résultat 36 voix contre 36 et un blanc au premier tour provoqua un nouveau scrutin dans les formes avec urnes et *tutti quanti*... Le neutre s'est mué au passage en partisan et le résultat fut donc 37 contre 36.

Le nouveau Président de la super "communauté" de communautés a mal commencé. Il a nommé désigné un Premier Vice Président de son choix arbitraire comme seul candidat à ce poste et il a fait voter l'Assemblée toujours à bulletins secrets... Résultat, le malheureux se vit couvert de bulletins blancs, de nuls et de trois autres désignant d'autres délégués. Il fut déclaré élu à la majorité restreinte des seuls bulletins exprimés, lui-même à peine élu à une voix de majorité... Puis, il sollicita au micro des candidats libres dans l'Assemblée pour pouvoir les 10 autres postes de Vice-présidents. Le CLASH arriva : pas un seul candidat ! Et des frémissements, des commentaires, montraient l'Assemblée sinon entière, au moins pour moitié, déjà dressée contre son nouveau Président à peine élu dans la difficulté. Une suspension de séance très longue qui attira tout le monde au buffet d'eau et de sandwiches, ne calma pas les haines, qu'au contraire elle exacerba. Le candidat président malheureux démissionna, non sans avoir laissé libre cours à sa colère de ne s'être pas vu proposer le poste de premier Vice-président. Il devait démissionner même de son poste de délégué de sa commune à la super Communauté des trois communautés défuntes de communes ravalées au rang d'utilités archaïques. En questionnant un délégué, j'appris qu'une entente préalable confidentielle avait décidé qu'il y aurait 3 fois quatre postes d'élus ( 1 P + 11 VP ) pris dans chacune des trois ex communautés. Mais le nouveau Président ne voulait pas, d'entrée de jeu autoritaire, donner de postes à des délégués de petites communes. Il a donc commis trois fautes graves d'entrée de fonction :

1- L'ayant emporté d'une voix sur 73 soit de seulement 1,37% il a joué au dictateur refusant toute conciliation avec son challenger. Il devait calmement l'agréer comme tout autre candidat libre de l'Assemblée.

2- Il a nommé désigné un des délégués comme devant être SON Premier Vice Président, ne laissa jouer la "démocratie" que pour les dix autres postes. Il ne devait pas le désigner mais pouvait seulement dire qu'il avait demandé auparavant, avant son élection, avec son assentiment personnel sans plus, à un délégué présent dans l'Assemblée de se présenter à ce poste. Le challenger et le délégué non nommé expressément pouvaient alors discourir librement et subir la sanction du vote général sans mouiller le Président.

3- Après avoir en quelque sorte violé l'Assemblée, il ne pouvait pas s'étonner de la voir liguée contre lui, refusant de proposer d'autres candidats, ce qui a bloqué la réunion telle qu'institutionnalisée par le législateur parisien.

Ma conclusion locale et ponctuelle fut la même que d'habitude : toute cette institutionnalisation est inutile et même néfaste au BIEN PUBLIC. Les localités de base sont les seules importantes. Même reconfigurées en communes républicaines, elles peuvent envoyer, sur chaque dossier commun avec d'autres communes, leurs délégués, choisit selon leurs capacités, en réunions diverses ponctuelles avec ceux des autres. Pas besoin d'une Institution avec Président et Vice-présidents en surnombre, de délégués permanents pas forcément compétents sur tous les sujets. Cette Institution voulue par le régime républicain parisien n'a pas d'autre explication que la volonté de tout gouverner depuis Paris, aux ordres de Bruxelles. Il n'y en a aucune de locale. Au contraire, la lutte des places pour les places génère des conflits permanents, la marginalisation des plus compétents et le règne des malfaisants, même et surtout s'ils sont parfois bien intentionnés comme semblait l'être le nouveau Président, malheureusement incompetent car trop autoritaire.

**J**eudi matin, hier, comme à son accoutumée, "franceinfo" m'envoyait un de ses courriels quotidiens super politiciens destinés à focaliser les intellects sur la campagne médiatique en cours, destinée à marginaliser les immédiatement supposés "petits candidats", puisqu'en-dehors du jeu des deux primaires organisées dans ce but. Je n'en ai jamais parlé puisque je les jette généralement à la poubelle de ma messagerie qui les détruit automatiquement au bout de cinq jours... CINQ "INFOS" :

1- FILLON est attaqué par une inquisition judiciaire présupposant qu'il aurait offert à sa femme depuis des années un "emploi fictif", grave faute bien entendue dénoncée anonymement, et reprise complaisamment comme il en est l'habitude dans le milieu judiciaire, au bénéfice des mieux protégés contre les vulnérables, ici le candidat à la présidentielle désigné par "la primaire" du parti Les Républicains (LR).

2- VALLS attaque HAMON arrivé en tête au premier tour de " la primaire du parti Socialiste (PS) "... Ici sur un prétexte religieux républicain : la laïcité démoniaque, évidemment sacrée.

3- HAMON se rebiffe et qualifie VALLS d'injurieux personnage, de diffamateur etc... !

4- PEILLON et LE FOLL, connu dans le SUD-OUEST pour ses massacres par millions d'animaux sans défense, en bonne santé dans le but de détruire la filière française du canard gras entière, jouent les arbitres c'est-à-dire ceux qui désignent les gagnants et les perdants. Autrement dit, ils jouent à ceux qui détiennent le pouvoir occulte...

5- MACRON est attaqué, bien sûr par des gens bien intentionnés, pour avoir soutiré des fonds de campagne à l'insu de BERCY !

Ma conclusion nationale est que la lutte pour les places est la même, en plus dure encore, au niveau national qu'au niveau local. Tout est bon pour tuer non pas le concurrent, le challenger, l'opposant, mais l'ennemi à abattre à n'importe quel prix d'injures, de diffamations, de calomnies, d'actions judiciaires pénales... On imagine très bien la future guerre civile avec deux fumiers comme généraux opposés sortis des luttes républicaines de factions, et dans un futur pas si lointain.

**Conclusion générale du jour :** LA République est bien le régime des luttes pour les places où les acoquinements ponctuels font et défont les factions, groupes de guerres politiciennes qui ne peuvent que déboucher sur des guerres tout court avec leurs lots de massacres. Toutes ces haines de l'Autre sont contraires à la LOI NATURELLE dictée par l'AMOUR de NOTRE Père qui est aux Cieux. Elles sont le fait du Prince des ténèbres, l'Archange déchu SATAN, le MAL absolu. Nous reviendrons la prochaine fois sur le sujet que je voulais justement traiter aujourd'hui : POST TENEBRAS, LUX.

LMDM

**Lecteurs et/ou auditeurs, vous venez de lire la Chronique de Politique Intérieure.  
Donnez tous 1 Euro mensuellement pour... 4 chroniques dont trois C.P.I. et une F.V. !  
Vous serez bénis d'avoir donné quelque chose et moi un peu récompensé...**

**Cliquez ici :**

**<https://www.paypal.me/LMDM>**

**MERCI !**

PS: l'ouverture d'un compte bancaire au Luxembourg (PAYPAL) exige l'identité. Il ne sert qu'à assurer des virements ou des mouvements de, sur et par cartes de paiements/crédits. Le solde maxi momentanément autorisé est de 1.500 euros à ma connaissance. Il est légal, légitime et fiscalement sans reproche possible jusqu'à 5.000 euros maxi ! Vous avez donc de la marge pour m'envoyer quelque chose !

### Annexes :

*1) Sur mon blog, malgré 51263 pages vues, je n'ai rien reçu, sauf dernièrement 0,28 € pour valider un compte bancaire, de GOOGLE ADDSENSE pour leurs pubs sur mon blog depuis des années malgré, selon des pointeurs indépendants, plus de 28.000 pages vues par mois !!! Je les tiens pour des escrocs... Ils font les règles à leur seul gré ! Ils retiennent même jusqu'à un montant, déterminé par eux seuls, les sommes qu'ils reconnaissent devoir mais... A MINIMA !*

*En ce qui concerne mes chroniques sur radio-silence depuis 2009 mais reportées depuis moins longtemps sur mon blog, pour cause de manque de temps et de puissance de travail, voici la situation :*

*- COMPTES DES DEPENSES = 168 CPI + 177 FV = 345 Chroniques => 150 € de coût moyen mensuel x 12 x 7 + (9 x 150) (depuis le 10 Avril 2009) = -13.950 € ! Soit 40,43 € par chronique ce qui n'est vraiment pas cher ex abrupto et... sans payer le travail ! Environ mon découvert général actuel... financé de 20,55 % à 18,45 % l'an d'agios en moyenne chez les banques, en légère baisse donc sur bientôt 8 ans, mais toujours usuraire, depuis 2009.*

*- COMPTES DES RECETTES : RETRAITES AGIRC+ARRCO+CARSAT = 730 € mensuels x 12 x 7 ans = +61.320 € + (3x730) + (10x657,86 seulement depuis Juillet 2016) = + 70.088,60 € ...*

*Comme vous le voyez, ces chroniques qui ne sont que l'expression de mon devoir moral de transmettre ce que je sais, et comprends, à tous, me coûte : 19,9 % de mes retraites ! Lesquelles sont réduites des 4/5 par les actes des RAFFARIN, DE VILLEPIN, JUPPE, CHIRAC, MITTERRAND, DELORS, MAUROY, FABIUS, SAPIN et consorts...*

*Vous comprenez mieux maintenant pourquoi j'appelle à l'aide ! Alors que j'ai payé plus que mon épouse, figurant même parmi les 10.000 foyers fiscaux payant le plus d'impôts durant environ 10 ans du fait principalement de mes salaires, si je n'étais*

marié, je serais SDF, et vous n'auriez aucune de mes chroniques ! Revenus du ménage : moins de 2.300 euros mensuels, dont 1.413 de mon épouse ! Alors que j'ai payé pour avoir à moi seul : 25.000 Francs français / mois, soit environ 3.811 €...

Voilà la situation. **Sans rentrées financières, je vais devoir arrêter un jour prochain faute de crédit bancaire. Je suis, comme tout le monde, de nos jours, drogué, mais contraint et forcé par l'oppression étatique et paraétatique, à la monnaie-crédit !**

Maintenant, à vous de voir où est votre devoir à vous ?

**GRAND MERCI à ceux qui m'ont, encore trop exceptionnels, envoyé un peu d'oxygène...**

2) HUMOUR de CHIEN :

<https://www.youtube.com/embed/Vogp-nl-JPA>

Voilà un MUEZZIN qui parle l'HUSKY à la perfection au point de faire chanter le chien dans son langage !

3) NB : la page du TITRE préliminaire : de la publication, des effets et de l'application des lois en général du CODE CIVIL sur Légifrance expose les articles 1er à 6. L'Article 6-1 dispose que : "... **que les époux ou les parents soient de sexe différent ou de même sexe**". Cette disposition viole ouvertement la reproduction sexuée de l'Humanité comme de toutes les autres espèces sexuées. Les Parents, en génétique appliquée, sont la mère et le père, le mâle et la femelle... Deux humains, ou deux animaux de même sexe ne peuvent engendrer d'enfants, donc se reproduire, donc ne peuvent être réputés : "PARENTS" ! Le CODE CIVIL parle un sabir, un pidgin, pas la langue française !

### **Chronique rédigée sur 1,5 page, plus les images et les annexes éventuelles.**

par A.D. Laurent **MARTIN DESMARETZ de MAILLEBOIS.**

Ancien Professeur d'Économie Politique appliquée au monde bancaire auprès de l'I.F.B., de 1989 à 1993 en sus de mon travail à l'époque de Co-Director de Stés off-shore d'investissements aux USA.

Ex-Cadre Hors Classe, Sous-directeur de l'Établissement de Portefeuille : SCS « I.R. » du groupe ROTHSCHILD nationalisé en Février 1982 par les idéologues socialo-communistes au pouvoir, traîtres à la France.

Ma devise est : **NON DEFICERE MINIME (NE PAS FAIBLIR, JAMAIS)**

Mon Blason (déposé) après personnalisation de ceux des ancêtres est : « D'Azur, au DEXTROCHERE d'Argent, offrant un LYS des MARAIS au Naturel, au Soleil (le Roi), prélevé sur un lit de 4 Besants ». J'ai voulu marquer ma détermination à aider le Royaume et son Roi à retrouver une monnaie qui ait les qualités requises pour le bonheur des Peuples réunis à la Couronne. Il n'est pas armé, et donc au civil, au contraire des Maréchaux de France ancestraux. Il retrouve donc ce côté « civil » du premier. J'ai aussi voulu marquer une limite nette à mon ambition, au contraire du premier, en limitant l'effort de l'offre à UN LYS tandis qu'il était des 3 LYS au départ en 1715-1720, ce qui m'a paru prétentieux. Quant au Roi, il est ici visualisé par le Soleil alors qu'il était non explicite dans les blasons ancestraux précédents. J'ai donc voulu aussi marquer plus de modestie et d'humilité.

